

Vos questions / nos réponses

addiction aux jeux

Par [Profil supprimé](#) Postée le 06/04/2021 09:24

Bonjour, Mes enfants et mon mari ont une addiction aux jeux.Pour mes enfants décrochage scolaire et absence de vie sociale.Pour mon mari ;désinteret de la vie familiale. Des aides médicales ont été mise en place pour mes enfants mais aucune amélioration. Je suis au bout du rouleau,quelle aide puis je avoir pour moi pour essayer de me remobiliser et trouver des solutions? Je vous remercie d'avance pour votre retour.

Mise en ligne le 08/04/2021

Bonjour,

Nous comprenons la détresse que vous ressentez face à la situation sans évolution dans laquelle votre famille se révèle être.

Vous avez su trouver des ressources pour permettre à vos enfants de recourir à un suivi, ce qui est très positif. Néanmoins, nous percevons votre frustration de ne voir s'opérer aucun changement pour le moment. Nous ne disposons pas d'informations plus précises quant à l'aide médicale dont bénéficient vos enfants, notamment s'il s'agit d'un traitement médicamenteux, d'un suivi par un médecin addictologue, ou d'un soutien proposé par une équipe paramédicale. Quoi qu'il en soit, les soins et les accompagnements proposés aux personnes présentant des conduites addictives peuvent paraître longs, notamment parce qu'ils nécessitent une prise de conscience de la place du jeu dans son quotidien, ainsi qu'un changement profond dans les habitudes de vie. Ce rythme lent peut engendrer un important sentiment d'impuissance et de "ras-le-bol" chez l'entourage. C'est la raison pour laquelle vous avez bien fait de vous rapprocher de notre service afin de bénéficier, vous aussi, d'un soutien adéquat.

Vous formulez le besoin de vous "remobiliser" pour "trouver des solutions". Si nous ne pouvons que vous affirmer que ce n'est pas à vous de trouver des solutions, mais à vos proches d'être les penseurs et les acteurs de leur démarche de soins, nous soutenons votre besoin d'être épaulée. Faire aux conduites addictives d'un proche est déjà éprouvant, le fait de savoir vos enfants et votre mari concernés par cette problématique doit générer chez vous un fort sentiment d'isolement et de surmenage.

Il existe des centres spécialisés dans le soutien aux personnes confrontées à des conduites addictives, et à leur entourage. Il s'agit de Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA),

proposant une écoute et des conseils dans un cadre non-jugeant et gratuit. Nous vous proposons de vous rapprocher des adresses que nous vous glissons en fin de réponse, en particulier le Centre de l'ANPAA-25 (qui, depuis le 1er janvier a changé d'identité pour se nommer Association Addictions France), et qui dispose d'un "binôme jeu", c'est-à-dire un duo de professionnel-le-s spécifiquement en charge des personnes impactées par le jeu pathologique (elle-même, ou un proche).

Il peut être très difficile, pour une maman et une compagne (et vous cumulez les deux casquettes), de reconnaître les limites de l'aide à apporter à ses proches en souffrance. Il est important que vous puissiez prendre conscience que vous aussi avez des besoins et des limites dans ce que vous pouvez faire, mais également supporter. Vous êtes une mère et une épouse, non pas une soignante. Vous êtes également une femme avant tout. Votre rôle n'est donc pas de sacrifier votre vie ou votre santé pour vos proches. Ils sont les seuls à détenir le pouvoir d'agir sur leurs conduites addictives, au moyen des conseils proposés par des professionnel-le-s de l'addictologie. Votre position de personne proche et aidante repose sur une présence et un soutien émotionnel, dans la limite de vos capacités, ou de votre énergie.

Nous vous encourageons donc à vous laisser le droit de prendre soin de vous. Nous vous proposons deux articles de notre site internet Joueurs Info Service, qui pourront sans doute contribuer à cette réflexion.

En cas de besoin, et ce même si vous entreprenez un suivi en CSAPA, n'hésitez surtout pas à recontacter notre service, que ce soit par le biais du tchat ou de notre ligne d'écoute, ouverte tous les jours sans exception, de 8h à 2h.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures su

CSAPA Solea

2, place Payot
25000 BESANCON

Tél : 03 81 83 03 32

Site web : www.addsea.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 16h, hormis le mardi ouverture jusqu'à 13h30

Accueil du public : Lundi et mercredi de 9h à 17h, mardi de 9h à 13h30 (fermé l'après midi), jeudi de 9h à 18h, vendredi de 9h à 16h

Consultat° jeunes consommateurs : Centre Soleabis, au 3 rue Victor Sellier à Besançon

Substitution : Délivrance de Méthadone à des horaires spécifiques : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 16h, le mardi de 9h à 13h30 et le jeudi de 9h à 17h30

[Voir la fiche détaillée](#)

Association Addictions France CSAPA de Besançon

11 rue d'Alsace
25000 BESANCON

Tél : 03 81 83 22 74

Site web : www.addictions-france.fr

Secrétariat : Lundi de 9h à 12h et de 13h à 16h30, du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h, le vendredi de 9h à 10h et de 15h à 16h

Accueil du public : Lundi de 9h à 12h et de 13h à 16h30, du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h, le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h Permanences d'accueil sur rendez-vous à Morteau, et Quingey

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations au CSAPA mais également les jeudis au Centre Socio-Culturel Martin Luther King (quartier Clair Soleil) ou au Centre Mandela dans le quartier de la Planoise

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Joueurs Info Service: Je n'en peux plus !](#)
- [Joueurs Info Service: Il ne veut/peut pas arrêter... Que faire ?](#)